



Petit Potin

SGMO

FÉVR.
2026

Saint-Germain-au-Mont-d'Or

COMMERCES

06 | Présentation de
nos commerçants

URBANISME

07 | Habitat inter-
générationnel

TRAVAUX

10 | Ils sont terminés !



saintgermainaumontdor.org

Édito

SOMMAIRE

> Edito.....p.2	> Travaux.....p.10
> Retour en images.....p.3	> Jeunesse.....p.14
> Infos mairie.....p.4	> Expression politique.....p.15
> Commerces.....p.6	> Culture.....p.16
> Urbanisme.....p.7	> Asso.....p.18
> Social.....p.8	> Agenda + infos pratiques.p.20
> Biodiversité.....p.9	



Notre village, ce n'est pas seulement un territoire ou un ensemble de bâtiments. C'est une histoire, un lieu de vie partagé, où l'on se croise, où l'on se salue, où l'on apprend, où l'on s'engage.

Ce sont les visages familiers, les associations, les commerces, les services publics et l'engagement citoyen qui font la richesse, l'identité de notre commune et la qualité du vivre ensemble.

Ce début d'année s'inscrit fortement dans un contexte national et mondial marqué par les doutes, la perte de sens du politique et la montée des populismes. Pour autant, je reste profondément convaincue que l'action collective et le volontarisme politique ont toute leur place. L'histoire récente nous le montre : à la fin des années 1980, face au trou dans la couche d'ozone, les nations du monde ont su écouter la science, reconnaître un problème majeur et agir ensemble. Grâce à des décisions politiques fortes, 99 % des substances responsables ont été éliminées. Ce qui semblait irréversible ne l'était pas.

Cet exemple nous rappelle une chose essentielle : lorsque la volonté politique s'appuie sur les faits, la science et l'intérêt général, il est possible de corriger des déséquilibres profonds. Notre défi majeur aujourd'hui est l'adaptation au changement climatique pour préserver une

planète vivable. À l'échelle d'une commune aussi, chaque geste compte. Agir pour la transition écologique, adapter les mobilités, rénover notre patrimoine, soutenir les plus fragiles et renforcer le vivre-ensemble sont des leviers concrets pour préparer l'avenir et préserver notre cadre de vie. Nous savons le faire.

Ces six années passionnantes à la tête de la commune auront été riches d'apprentissages. À l'heure de refermer ce mandat, je souhaite avant tout exprimer ma gratitude pour la confiance que vous m'avez accordée. Le défi était énorme, l'aventure passionnante. Rien n'aurait été possible sans l'investissement quotidien des agents municipaux, l'implication des élus pour défendre l'intérêt commun, la vitalité du tissu associatif, le soutien de nos partenaires et des habitants. C'est cette dynamique collective qui fait la richesse de notre village.

Chères habitantes, chers habitants, que cette nouvelle année vous apporte santé, joie, sérénité et engagement dans notre communauté. Continuons ensemble à faire de Saint-Germain-au-Mont-d'Or un lieu vivant, solidaire et ouvert, où chacun trouve sa place.

Béatrice Delorme
Maire de Saint-Germain-au-Mont-d'Or

QUESTIONS-RÉPONSES

Est-ce que du stationnement va être créé près du bâtiment le Flore en direction de Chasselay ?

► Actuellement, des véhicules stationnent sur un terrain agricole et cette situation doit effectivement évoluer. Cette zone a été identifiée au PLU-H comme un espace réservé pour permettre à terme un élargissement de la voirie qui nécessitera l'acquisition d'une bande de terre par la Métropole.

Pourquoi des places de stationnement face à la crèche ont-elles été supprimées ?

► En 2024, une convention citoyenne composée d'habitants tirés au sort s'est penchée sur la question de la sécurité des déplacements aux abords de l'école.

Il a été constaté que ces places de stationnement étaient accidentogènes. Pour s'y garer, les parents devaient couper la voie cyclable empruntée par de nombreux enfants.

Un an plus tard, la circulation a retrouvé de la fluidité. Nous ne constatons plus les demi-tours dangereux au milieu de la chaussée. La convention citoyenne avait aussi identifié deux espaces de stationnement à rendre plus attractifs : le long de la mairie et au pied des escaliers menant au gymnase. Un projet de « nudge » (dessin au sol) est toujours à l'étude pour encourager la marche à pied et attirer l'attention des automobilistes pour les inciter à ralentir.



1



2



3



4



5



6



7



8

- 1 • 10 octobre : concert de Karoline and the Free folks pour le festival Amply
- 2 • 15 novembre : cérémonie franco-britannique
- 3 • 8 décembre : fête des Lumières
- 4 • 13 décembre : concert de Noël des élèves de Musique et Culture
- 5 • 20 décembre : sortie à Vichy organisée par le CCAS
- 6 • 20 décembre : Le Garçon et la Lune, spectacle de Noël de la bibliothèque
- 7 • Rond-point décoré par les enfants, Acti'jeunes et les services techniques
- 8 • Boîte à livres installée devant l'école maternelle par le Lion's club

Infos mairie

LISTES ÉLECTORALES

AVANT LE SCRUTIN

- ▶ **Jeudi 26 février à 18h** : date limite de dépôt des candidatures pour le 1^{er} tour.
- ▶ **Lundi 2 mars** : Ouverture officielle de la campagne électorale.
- ▶ **Samedi 14 mars à 00h** : Clôture de la campagne électorale officielle Interdiction de diffusion de tracts, de tout message ayant le caractère de propagande électorale et de réunion publique.

DIMANCHE 15 MARS :

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

- ▶ **Lundi 16 mars** : le cas échéant, pour le second tour de scrutin, ouverture de la campagne électorale officielle.
- ▶ **Jeudi 19 mars** : réunion du conseil métropolitain, si l'élection est acquise au 1^{er} tour. Élection du Président et des Vice-Présidents
- ▶ **Vendredi 20 mars** : réunion du conseil municipal, si l'élection est acquise au 1^{er} tour. Élection du maire et des adjoints.
- ▶ **Samedi 21 mars** : Clôture de la campagne électorale officielle Interdiction de diffusion de tracts, de tout message ayant le caractère de propagande électorale et de réunion publique.

DIMANCHE 22 MARS

DEUXIÈME TOUR DE SCRUTIN

- ▶ **Jeudi 26 mars** : réunion du conseil métropolitain, si l'élection est acquise au 2nd tour. Élection du Président et des Vice-Présidents
- ▶ **Vendredi 27 mars** : réunion du conseil municipal, si l'élection est acquise au 2nd tour. Élection du maire et des adjoints.

INFOS

Toutes les informations sur : elections.interieur.gouv.fr

Qu'est-ce qu'un(e) assesseur(e) ?

Un(e) assesseur(e) est une personne bénévole essentielle au bon déroulement du scrutin. Il/elle assiste le/la président(e) du bureau de vote et contribue à garantir la régularité du scrutin.

Missions d'un(e) assesseur(e) :

- ▶ Vérifier l'identité des électeurs
- ▶ Faire signer la liste d'émargement
- ▶ Apposer le tampon sur les cartes électorales
- ▶ Assister au dépouillement

RECENSEMENT CITOYEN

En France, le recensement citoyen est obligatoire à l'âge de 16 ans. Se faire recenser en mairie est l'un des premiers pas qui va vous permettre d'accéder au statut de citoyen.

Quand ? Dans les 3 mois qui suivent vos 16 ans. Où ? A la mairie de votre domicile.

Pièces justificatives : un livret de famille, et une pièce d'identité de la personne à recenser.

Il permet de :

- ▶ Passer sa Journée Défense et Citoyenneté
- ▶ Passer des examens (BAC, CAP, permis de conduire, etc.)
- ▶ Être inscrit automatiquement à 18 ans sur les listes électorales de sa commune.

CONNAISSEZ-VOUS « EN COVOIT » ?

en
COVOIT
Lignes

Début 2026, le Sytral déploiera « En Covoit lignes », une offre de co-voiturage entre Trévoux et la gare de Saint-Germain.

L'objectif : proposer un service de covoiturage, organisé comme un réseau de ligne de transport en commun, avec des arrêts fixes et une offre garantie en heures de pointe la semaine.

Ce service vous permet de covoiturer sans contrainte : le conducteur propose ses trajets sur l'application En Covoit' Lignes au moment de prendre la route. Si un passager fait une demande pour la même destination que lui, il reçoit une notification et un message s'affiche sur le panneau lumineux au bord de la route. Pour le passager, c'est simple : il se présente à l'arrêt, fait sa demande sur l'application et voit la file d'attente des prochains conducteurs en approche.

Conditions pour être assesseur(e)

- ▶ Être inscrit(e) sur les listes électorales de la commune (dans n'importe quel bureau de vote)
- ▶ Avoir au moins 18 ans
- ▶ Être citoyen(ne) français(e) ou citoyen(ne) de l'UE

Pour tout renseignement ou inscription, merci de vous adresser à l'accueil de la mairie au 04 78 91 25 21 ou secretariat@sgmo.org.



Après le déploiement de véhicules en autopartage « Citiz » à la Mendillonne, notre commune franchit un nouveau pas en accueillant une station Vélo'v à côté de la gare. Elle offre aux habitants une nouvelle solution de mobilité douce, pratique et écologique. Vous y trouverez des vélos classiques et électriques.



INFOS

velov.grandlyon.com/fr

TRAVAILLER À SAINT-GERMAIN

La commune et les employeurs locaux recrutent différents profils.

La commune de Saint Germain au Mont d'Or recherche :

- ▶ Des bénévoles pour la traversée des écoles et la sécurisation des passages protégés.
- ▶ Des agents techniques pour l'entretien des bâtiments et la restauration scolaire.
- ▶ Pour tout renseignement complémentaire, une seule adresse : m.iacono@sgmo.org ou 04 78 91 25 21.

Rejoignez l'équipe de la crèche La Farandole des Tout-Petits ! La crèche de La Farandole, un lieu chaleureux et accueillant, recherche des professionnels diplômés (Auxiliaires de puériculture, Éducateurs de jeunes enfants, Éducateurs spécialisés, Infirmières, Professeurs des écoles). Si vous êtes motivé(e), créatif(ve) et prêt(e) à accompagner les tout-petits dans le cadre d'un projet pédagogique articulé autour du lien avec la nature, rejoignez-nous !

Envoyez votre CV et lettre de motivation à : recrutements@agds.fr

ELECTIONS AU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

10 nouveaux conseillers municipaux ont été élus pour 2 ans au mois d'octobre et la séance d'installation a eu lieu le 26 novembre 2025 en salle du Conseil à la mairie.

NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE À :

- ▶ Younes BERRA
- ▶ Alyzée BERTRAND
- ▶ Clara FALCOZ-BLONDEAU
- ▶ Inaya H'MAD
- ▶ Timéo JOHANNES
- ▶ Milan LAFARGE-LOUVEAU
- ▶ Elliott SAADA
- ▶ Mathéis VAILLAUT
- ▶ Jeanne WISNIEWSKI
- ▶ Noémie ZENELI



Ces jeunes conseillers municipaux viennent compléter le CMJ composé des 10 élus de 2024 maintenant en classe de 6^e.

Ils se réuniront régulièrement dans les commissions Animations / Environnement / Solidarité pour voter et mettre en place de nouveaux projets. 3 événements sont déjà prévus par le CMJ pour 2026 : un concours de pâtisserie, la journée nature, des colis pour les enfants hospitalisés.

Cette année, les élus du CMJ auront également le privilège d'aller visiter une instance démocratique française, une occasion pour eux d'appréhender et de comprendre le fonctionnement de notre système politique.

Commerces

QUESTIONS-RÉPONSES

Quelle suite a été donnée à la convention citoyenne sur la Mendillonne ?

En janvier 2025, tous les habitants ont été invités à répondre à un questionnaire et à participer à une grande rencontre. Plus de 120 personnes ont répondu au questionnaire et près de 70 personnes se sont déplacées pour penser collectivement la question du vivre ensemble et du soutien aux commerces. Depuis, un projet de café associatif s'est construit, des aménagements temporaires de l'espace public ont eu lieu cet été et de nouvelles tables et bancs prendront place près de l'espace de jeux pour permettre des goûters plus confortables dès ce printemps sans gêner les riverains. Le soutien aux commerces et à leur visibilité reste un enjeu majeur avec peut-être la constitution d'une association de commerçants dès que nos nouveaux professionnels auront pu prendre pleinement leur rythme de croisière.

INFOS

Vous souhaitez faire connaître votre activité ? Contactez la Mairie pour une présentation plus détaillée dans le prochain Petit Potin : communication@sgmo.org



INSTITUT DE BEAUTÉ LE RÊVE DE BEAUTÉ

Adresse : 6 Av. du 11 novembre
Réservation : via Planity ou téléphone
Contact : 04 78 29 13 52, contact@lerevedebeaute.fr



DOMAINE DES HAUTANNES

Adresse : 33 rue du 8 mai 1945
Remise : -10% à tous les Germinois (hors alcool)
Contact : 04 78 91 25 29, vfstgermain@vtf-vacances.com



PHARMACIE DE SAINT GERMAIN

Adresse : 4 place du 11 Novembre 1918
Horaires : du lundi au vendredi de 8h30-13h à 14h-19h, le samedi de 9h-12h à 14h-17h
Contact : 04 78 91 40 67, ordosaintgermain@gmail.com



RESTAURANT Ô GOÛT DE L'INDE

Adresse : 1 place du 11 novembre 1918
Horaires : du lundi au samedi de 11h30 à 1430 et de 18h30 à 22h30, le dimanche de 18h30 à 22h30
Contact : 06 61 09 26 41 / 07 61 48 25 75



BOULANGERIE DOLC & RAYMONDE

Adresse : 3 place du 11 novembre 1918
Contact : 04 78 69 16 37

[f](#) Léa Guillet [d](#) [i](#) [@](#) maison_d_r



SALON DE COIFFURE ISSIL

Adresse : 5 Place de l'Esplanade
Horaires : du mardi au vendredi de 9h à 19h, le samedi de 8h30 à 16h30
Contact : 04 78 58 17 80, contact@issilcoiffure.fr



SALON SD COIFFURE

Adresse : 14, rue du 8 mai 1945
Horaires : lundi de 9h à 16h, du mardi au vendredi de 9h à 18h, samedi de 8h à 16h
Contact : 04 78 28 67 54 / sdmsalon@gmail.com
[i](#) [sdcoiffure.stgermain](#)



OPTIQUE SERGENT

Adresse : 8 Place de l'Esplanade
Horaires : du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 19h00, le samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00
Contact : 04 79 32 61 65
stgermain@optique-sergent.com

Urbanisme

DEMAIN, UN HABITAT INTERGÉNÉRATIONNEL EN FACE DE L'ÉCOLE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Suite à l'abandon du projet au château des 4 vents (voir le Petit Potin d'avril 2025), vos élus souhaitent vendre le terrain de l'ancien jardin pédagogique face à l'école pour permettre la construction d'un programme de logements intergénérationnels.

Ainsi, deux grosses maisons d'un étage permettraient d'accueillir des familles au premier étage et des résidents seniors en rez-de-chaussée pour un total de 15 logements. Ces logements seraient disponibles soit en accession à la propriété via le dispositif de Bail Réel Solidaire avec la foncière du Grand Lyon, soit en accession à la location (LLI porté par Action logement). Ce programme prévoit également la création d'un espace de 70 m² au rez-de-chaussée, destiné à centraliser les activités proposées aux seniors.

Cette salle répondrait au besoin de nos aînés de se retrouver librement dans un lieu convivial et centrale au cœur de la commune. La proximité avec l'école serait aussi un levier pour favoriser les rencontres et les échanges intergénérationnels.

Le terrain a été estimé à 212 500 € par le service des domaines, il sera vendu 215 000 €. Une requête en annulation a été déposée par des élus non majoritaires au tribunal administratif, qui a débouté les requérants et confirmé la légalité de la délibération et du projet de vente.

RACHAT D'UN BAIL EMPHYTÉOTIQUE RÉSIDENCE DE L'ÉGLISE :

En 1997, la commune a conclu un bail emphytéotique de 55 ans avec l'OPAC du Rhône (devenu Lyon Métropole Habitat) pour la création de la résidence de l'église. Ce bâtiment, qui avait abrité jusqu'en 1913 la mairie et l'école communale, se trouvait alors dans un état très dégradé.

Un bail emphytéotique est un contrat de location de très longue durée, qui permet au locataire d'utiliser un terrain ou un bâtiment comme s'il en était presque propriétaire, en échange d'un loyer modique. Cela a permis de la réalisation d'un projet d'intérêt général, avec la création de 6 logements sociaux, sans investissement direct important. Cela a également permis de valoriser un patrimoine qui avait perdu une grande partie de sa valeur foncière.

L'équipe municipale majoritaire et non majoritaire a pris connaissance de cette situation. Les clauses du bail ne permettent pas de renégocier le loyer et précisent que la gestion et l'entretien du parc de cette résidence reviennent à la commune qui doit percevoir un loyer annuel de 1 franc puis 1€ symbolique jusqu'en 2053.

- ▶ **La collectivité ne peut pas disposer du bien, ni le vendre ou le développer, pendant les 25 années restantes.**
- ▶ **Ce bien n'est pas libre car l'emphytéote (Lyon Métropole Habitat) a encore 25 ans d'usage garanti.**
- ▶ **Le bail emphytéotique n'est pas un dispositif destiné à favoriser une spéculation immobilière puisqu'il est difficile pour la collectivité de connaître réellement l'état du patrimoine à l'échéance du bail, et sa valeur au regard du contexte économique global.**
- ▶ **Le bien étant constitué de logements sociaux, ces derniers ne peuvent être vendus aussi librement que par un propriétaire privé, ce point impacte également la valeur du bien à terme.**

Fort de ces constats, les élus de l'équipe municipale ont voté majoritairement le rachat du bail emphytéotique par LMH, conformément à l'estimation du service des domaines. Le calcul de cette valeur prend en compte une décote liée aux travaux réalisés et au statut du bien sous bail emphytéotique.

Le rachat du bail a été estimé à 420 000 € par le service des domaines. Au regard du DPE (classé E) et des travaux de rénovation thermique nécessaires, son prix de rachat a été arrêté à 378 000 €.

Social

PERMANENCES À LA MAIRIE

À partir de janvier, les permanences de la Mission locale, de l'avocate-conseil et du RASED se tiendront en mairie.

▮ **Mission locale**, Pascal Di Bartolomeo : jeudi matin de 9h à 11h45, prise de rdv auprès de l'antenne du Val de Saône au 04 78 98 20 49, ou par mail : mlpnvs.neuville@mlpnvs.org

▮ **Avocate-conseil**, Mme Elise Coquibus : 7 janvier, 4 février, 4 mars, 1^{er} avril, prise de rdv au 07 68 30 03 71, ou par mail : coquibus.elise@gmail.com.

NAVETTE SAINT-GERMINOISE

Une navette est à la disposition des personnes rencontrant des difficultés de déplacement (seniors, personnes en situation de handicap permanent ou temporaire...), tous les jeudis matin, du domicile personnel à une supérette de proximité (ou jusqu'à Neuville/Saône le dernier jeudi du mois).

Places disponibles, n'hésitez pas à tenter l'aventure !



Infos
Inscription en mairie : 04 78 91 25 21

SENIORS



Vous avez apprécié de vous retrouver lors du repas des aînés aux Hautannes ? N'attendez pas l'année prochaine pour renouveler l'expérience !

Le domaine des Hautannes vous donne rendez-vous le premier jeudi du mois pour le déjeuner.

Pour plus d'informations sur les prix et les menus, pour réserver votre table, appelez le 04 78 91 25 29.

MARCHÉ DE NOËL



Le 15^e marché de Noël a été organisé cette année par le CCAS, avec une buvette tenue par le comité des fêtes, et une vente de sapins par le Sou des écoles. Le bénéfice des mètres exposants est reversé au CCAS.

REPAS DES AÎNÉS AUX HAUTANNES



Comme chaque année, la municipalité propose aux saint-germinoises seniors de se retrouver pour partager un repas de fête accompagné par les 3 musiciens du groupe AccordéO'l'âme, programmé cette année le 13 décembre au domaine des Hautannes. Une petite chorale formée par les élèves et guidée par M. Vray, directeur du groupe scolaire, a enchanté les convives !

Biodiversité

SMPMO : SENTIERS DÉCOUVERTE



Début décembre, le SMPMO, en partenariat avec la commune de Saint-Germain-au-Mont-d'Or et la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), a inauguré à Saint-Germain-au-Mont-d'Or un tout nouveau sentier pédagogique dédié à la nature et aux croyances.

Une belle boucle au départ de la mairie, qui longe l'arrière du stade, traverse les bois, le parc des Gorges d'Enfer pour vous ramener au village.



Ce sentier est l'aboutissement de deux années de travail pour créer trois parcours uniques sur le territoire : le sentier des rapaces à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, le sentier des croquis d'Albigny-sur-Saône, et désormais celui de notre commune. Une belle invitation à découvrir les richesses naturelles de notre territoire autrement !

Le SMPMO vous invite à découvrir tous les sites d'accueil et sentiers thématiques du territoire. Pour cela, rendez-vous sur notre site internet : www.plainesmontsdor.com.

En balade dans les Plaines et Monts d'Or ? Téléchargez l'appli NaturaList et rejoignez le projet ABC Syndicat Mixte Plaines Monts d'Or !

LPO



Découvrez la richesse écologique du Pré des Anglais !

Le Pré des Anglais, espace vert labellisé Refuge LPO depuis 2022, est un véritable havre de biodiversité au cœur de Saint-Germain-au-Mont-d'Or.

Lors des inventaires réalisés en juillet et août 2025, une faune variée a été recensée : 13 espèces d'orthoptères, 16 espèces de papillons, ainsi que des grenouilles vertes et des lézards des murailles.



Ces observations, réalisées dans les prairies et autour de la mare, témoignent de la qualité écologique du site. Pour préserver cette richesse, outre la fauche tardive des prairies déjà mise en place, il est préconisé la création de haies sèches pour offrir des refuges à la petite faune.

► **Samedi 21 février**, participez à la construction d'une haie sèche sur le refuge LPO du pré des Anglais ! Informations et inscriptions : projet.biodiversite.sgmo@gmail.com

Chez vous aussi, réservez un espace aux petites bêtes avec une fauche tardive et observez votre jardin ! Vous pouvez aussi utiliser **NaturaList** pour enregistrer vos découvertes !

INFOS

Pour en savoir plus : le rapport complet de la LPO est disponible sur le site de la mairie, page Biodiversité.



Travaux

ILS SONT TERMINÉS !

ARRACHAGE DE LA MYRIOPHYLLE



Voies Navigables de France a achevé le 20 novembre un chantier test d'arrachage du Myriophylle hétérophylle (plante exotique envahissante tueuse de biodiversité) dans un bras mort de la Saône jouxtant la base de loisirs nautiques de Saint-Germain-au-Mont-d'Or (5 360 m²).

Au préalable, un barrage flottant a été installé pour empêcher la dispersion des fragments de plantes flottantes dans la Saône. L'arrachage a été effectué uniquement depuis la Saône grâce à du matériel embarqué sur un ponton flottant. Le ramassage des morceaux flottants a été assuré principalement par bateau.

D'un montant de 95 000 €, l'opération a reçu le soutien financier de 50 000 € de la part de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes (BPAURA) dans le cadre d'une convention de mécénat en faveur de la préservation de la biodiversité de la Saône signée en avril 2025.

RENOVATION ENERGETIQUE – ECOLE F. DOLTO

Les travaux de rénovation énergétique de l'école Françoise Dolto se sont terminés le 22 décembre 2025.

Les élèves de la maternelle disposent maintenant d'un dortoir ventilé (installation d'une Centrale de Traitement d'Air – CTA) pour une meilleure qualité d'air et donc, un meilleur sommeil.



Les élèves et instituteurs de la maternelle ainsi que le personnel d'Acti'jeunes bénéficient de locaux mieux isolés grâce au changement des menuiseries, à l'isolation de la façade, la pose de volets roulants et de brise-soleils orientables.

De plus, la mise en œuvre d'une nouvelle CTA et de brasseurs d'air (été/hiver) améliore la qualité de l'air et les conditions de travail de l'ensemble des occupants.

Afin de compléter ces travaux, l'ensemble des têtes thermostatiques des radiateurs sont en cours de changement afin de régler au mieux le confort thermique.

Enfin, une GTB (Gestion Technique Bâtimentaire) va remonter en temps réel l'ensemble des informations concernant la qualité de l'air (température, taux de CO₂) et permettra de piloter les installations afin de réguler les températures et le taux de renouvellement de l'air ambiant pour chaque salle.

TRAVAUX DE LA PHASE 3 DU 8 MAI 1945



La troisième et dernière phase des travaux de la rue du 8 mai 1945 est terminée. Vous pouvez désormais profiter d'une voie verte sécurisée pour vous rendre au parc des Gorges d'Enfer. Les plantations vont commencer leur croissance afin d'embellir encore l'entrée de village. Et la touche finale, à savoir, le marquage au sol sera réalisé très prochainement.

ILS SONT EN COURS !

► RUE RENARDON / RUE DU 8 MAI 1945

Depuis le 5 janvier 2026 et pour une durée de 3 à 4 semaines, le remplacement de la ligne à haute tension située rue Renardon et rue du 8 mai 1945 est en cours afin de garantir l’approvisionnement électrique des usagers.

Dans ce cadre, le sens de circulation de la rue Claude Massu a été inversé. Une expérimentation va prolonger cette modification de sens jusqu’à fin mai pour évaluer son impact sur la qualité de circulation dans le haut du village. Vous pouvez donner votre avis sur cette expérimentation en complétant le questionnaire en page 12, ou en ligne.



► SALLE GEORGES BRASSENS

Les travaux de rénovation énergétique avec la remise en route du système de traitement d’air et du chauffage de notre salle de spectacle sont lancés et devraient se terminer courant du 1^{er} trimestre 2026. Plus de confort pour profiter des activités et animations proposées dans cette superbe salle !

► ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

Les travaux d’enfouissement des réseaux (électrique, téléphonie, fibre) sur la rue de l’Eglise, la rue de la Cornière et la rue des Hautannes sont terminés. En 2026, seuls les raccordements, l’enlèvement des poteaux restants et les réfections définitives de chaussée auront lieu.

A compter de début janvier 2026, les mêmes travaux d’enfouissement débiteront rue de la Combe.

► CHEMIN DE MAINTENUE – PLANTATIONS DEVANT L’ECOLE



Courant du 1^{er} trimestre 2026, la métropole va réaliser la touche finale des travaux engagés, à savoir la végétalisation des espaces devant l’école. Cela permettra d’améliorer et d’embellir le trajet des enfants et des parents en direction du groupe scolaire Dolto.

ET POUR 2026 ?

► RENOVATION ENERGETIQUE DE L’HOTEL DE VILLE

A compter d’avril 2026, pour le confort des agents et des usagers du bâtiment, l’ensemble des menuiseries extérieures va être changé et des brise-soleils orientables vont être installés sur la façade sud. De plus, des travaux d’aménagement des entrées (création d’un sas, réaménagement de l’accueil). A la clé, de meilleures conditions de travail, une amélioration de l’accueil des administrés en été comme en hiver, ainsi que des économies d’énergie !

► ETUDE EPTB POUR UN AMENAGEMENT PLUS DURABLE

Les îlots sont des milieux d’une très grande importance pour le fonctionnement écologique de la Saône. Elles sont un haut lieu de biodiversité pour de nombreuses espèces et jouent un rôle vital dans le fonctionnement de la rivière. Elles constituent notamment des zones humides et rendent ainsi de nombreux services (rôle épuratoire, paysager, tampon pour les crues, soutien d’étiage, etc.).

Une rivière dans son fonctionnement naturel recrée des îlots et autres annexes aquatiques au fil des années et au fil des crues mais ce n’est plus le cas de la Saône depuis la fin du 19^{ème} siècle. Ainsi, si un îlot disparaît ou perd ses fonctionnalités, elle est définitivement perdue et une autre ne se crée pas ailleurs. **Afin de mieux connaître ces milieux, un inventaire a été réalisé par l’Établissement Public Territorial du Bassin Saône Doubs en 2024.** Il en ressort 47 îlots sur la Saône entre Lyon et le début de la Haute-Saône sur 300km. La fiche de la îlot de Saint-Germain-Au-Mont-d’Or se trouve ici : www.eptb-saone-doubs.fr/wp-content/uploads/2024/03/L-01-69-St-Germain.pdf

En raison des sollicitations et des projets envisagés sur ces espaces, il était nécessaire de réunir l’ensemble des structures concernées (commune, SMPMO, fédération de pêche, agence de l’eau, métropole, associations...) pour partager ce qui est fait, ce qui est prévu de faire et ce qui serait souhaitable sur ces milieux.

L’ensemble des partenaires est favorable à la mise en place d’une étude de diagnostic global sur une année permettant de connaître le milieu ainsi que son fonctionnement : faune, flore, habitats, dynamique d’érosion, usages, atouts, problématiques, etc... afin de savoir si un projet de travaux de restauration pourra être conduit afin d’améliorer le milieu sans risque. L’EPTB Saône Doubs se propose de porter cette étude sur 2026.

AMENAGEMENT DE LA HALTE FLUVIALE

La LPO accompagne la commune de Saint Germain au Mont d'Or dans la gestion de ses espaces verts afin de favoriser la biodiversité. Au gré des échanges entre les agents des espaces verts et la LPO, un projet de réaménagement de la halte fluviale a émergé.

Des travaux permettant d'améliorer l'habitat naturel le long de la Saône mais également de mieux accueillir les usagers pour un moment de détente seront entrepris par les agents de la commune. Un retour en images dans le prochain Petit Potin !



MON AVIS SUR LE CHANGEMENT DE SENS DE LA RUE CLAUDE MASSU

Dans le cadre de travaux sur une ligne haute tension, le sens de circulation de la rue Claude Massu (face à la rue de la Combe dans le haut du village) a été inversé. La commune de Saint-Germain-au-Mont-d'Or souhaite recueillir l'avis des habitants sur les conditions de circulation liées à ce changement. Vous êtes invités à vous exprimer ci-après, et à retourner ce bulletin en mairie jusqu'au 20 mars 2026 :



Le changement de sens de circulation de la rue Claude Massu permettant de relier la rue Renardon à la rue de la Combe a selon moi un impact :

- Positif sur la circulation Aucun impact Négatif sur la circulation

Souhaitez-vous que ce changement de sens soit définitif ?

27 mars 2026 à 20h30
Église Sainte-Élisabeth de Lyon

28 mars 2026 à 20h30
Gymnase de Saint-Germain-au-Mont-d'Or

Concerts Beethoven 3^e symphonie Héroïque

Quatuor Wassily Orchestre Lumière Direction Florian Caroubi

Compagnie Lyrique

SOUS-PRÉFECTURE
P. I. C. H.

CONCOURS DE PUZZLE

DIMANCHE 8 MARS 2026 - 14H-17H30
SALLE MARYSE BASTIÉ (69650)
TARIF 18€ / BINÔME

LES MEILLEURS SERONT RECOMPENSÉS
CHACQUE ÉQUIPE REPART AVEC SON PUZZLE

300P BINÔME ENFANT (4/11) ADULTE OU 2 ENFANTS
300P BINÔME ADULTE / 12 ANS ET +
300P BINÔME ADULTES

ORGANISÉ PAR
LE SOU DES ÉCOLES ET LA LUDOTHÈQUE
DE SAINT GERMAIN AU MONT D'OR

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

VENEZ PASSER UN BON MOMENT ENTRE AMIS, COLLÈGUES OU FAMILLE !
ENTRÉE LIBRE POUR LES VISITEURS

DEMANDE DE RENFORCEMENT ? SUR SUJUS@STGERMAINMONTDOR.COM

PETITE RESTAURATION

IMAGINATION

LIMITED

L'école Dolto a besoin de VOUS
pour faire ses comédies !

1 compositeur,
Julien JOUBERT

5 opéras

10 classes du
CP au CM2

Des représentations scolaires et spectacles
dans la salle culturelle "Le Galet" à Reyrioux

L'équipe enseignante souhaite faire vivre ce beau
projet aux élèves. Malgré des recherches actives pour
son financement, nous manquons encore de moyens...

Pour mener à bien ce projet, l'école
a besoin de tous les soutiens.

Appel aux dons

Dons défiscalisés pour les particuliers et les entreprises
(66% particuliers, 60% entreprise)

<https://urlz.fr/uvOu>

Si vous préférez, vous
pouvez déposer votre don
dans la boîte aux lettres
de l'école.

Merci pour
votre aide !

Pianissimes

FESTIVAL 2026

DÉCOUVREZ,
VIBREZ,
PARTAGEZ!

DE DÉCEMBRE
À JUIN

INFOS / RÉSERVATIONS
PIANISSIMES.ORG
04 69 60 22 20

Venir avec ses couverts

Salle
Maryse Bastié SGMO

SOIRÉE DANSANTE

DU SOU DES ÉCOLES
Avec D4veed

Samedi 25 Avril
De 19h à 1h

Entrée adulte + repas: 20€

Entrée enfant - repas: 8€

Entrée + 1 consommation: 5€

Venez nombreux pour une
soirée conviviale et festive !

Ne pas fumer des écoles
signe sans alcool...

JOUEZ Le JEU!

SAMEDI
11
JUIL.
10h-18h

FÊTE DU JEU
OUVERTE
À TOUS !

DOMAINE DES
HAUTANNES
Saint-Germain-au-Mont-d'Or

- Jeux de sociétés
- Animations KAPLA et Lego
- Grands jeux en bois
- Tables de jeux

GRATUIT

RESTAURATION
sur place

Organisé par la bibliothèque
et la ludothèque de
Saint-Germain-au-Mont-d'Or

Jeunesse

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE FRANÇOISE DOLTO POUR LA RENTRÉE 2026

VOTRE ENFANT ENTRE EN PETITE SECTION OU EN CP L'ANNÉE PROCHAINE ?

Nous avons besoin de connaître au plus tôt les effectifs de notre école, et notamment le nombre d'élèves qui entreront en petite section de maternelle pour l'année scolaire 2026-2027.



L'inscription se déroule en deux étapes :

- ▶ **Après de la mairie, du 5 janvier au 27 février 2026** : retrouvez la procédure et la liste des documents à fournir sur le site internet de la mairie, sur la page www.saintgermainaumontdor.org/jeunesse/ecoles/
- ▶ **Avec le directeur ou la directrice de l'école de votre enfant, du 30 mars au 12 juin 2026**

La mairie se tient à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche. Après confirmation de votre pré-inscription, vous recevrez par mail votre attestation d'inscription nécessaire et le lien pour fixer un rdv avec le directeur de l'école élémentaire ou la directrice de l'école maternelle.

INFOS

Renseignements : sur place à l'accueil de la mairie, par mail à secretariat@sgmo.org ou au 04 78 91 25 21.

ACTI'JEUNES



En cette fin d'année 2025, Acti'Jeunes souhaitait fêter Noël avec les habitants : un village de Noël a été installé dans la cour de l'école élémentaire du 17 au 19/12, animateurs et ATSEM ont créé un calendrier de l'Avent interactif : tous les jours les familles ont pu découvrir une musique, un film, une recette... enfin coup de chapeau pour le rond-point réalisé avec les enfants, l'équipe d'animation et les services techniques !

COMÉDIE MUSICALE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Le projet de cette année est musical et très ambitieux ! Tous les enseignants et leurs élèves travaillent cette année scolaire 2025/2026 avec le compositeur Julien JOUBERT et la cheffe de chœur Corinne BARRERE pour monter 5 opéras différents pendant toute l'année.

Chaque niveau de classe se produira en fin d'année, sur la scène du Galet (à Reyrieux dans l'Ain), pour présenter son Opéra. Les CP présenteront La maison du Vieux Léon, les CE1 Rendez-vous ou le secret de la Joconde, les CE2 Mahdi et le cerf-volant du bout du monde, les CM1 Le fameux Molière, les CM2 Mademoiselle Louise et l'aviateur Allié. La semaine des restitutions sera celle du 22 au 26 juin 2026. Le samedi 27 juin 2026 auront lieu deux concert de Julien JOUBERT ; n'hésitez pas à prendre vos places, c'est aussi une manière de soutenir le projet !

La coopérative de l'école F. Dolto met en place une campagne de mécénat pour participer



au financement de ce projet (déductible des impôts à 66%). Les parents peuvent partager l'information auprès de leurs employeurs.

Nous tenons à remercier M. Vray, le directeur de l'école, ainsi que toute l'équipe enseignante pour faire vivre un tel dynamisme au cœur de notre école et au profit de tous les élèves !

L'école Dolto a besoin de VOUS pour faire ses comédies !

10 classes de CP au CM2

1 compositeur, Julien JOUBERT

5 opéras

Des représentations scolaires et spectacles dans la salle culturelle "Le Galet" à Reyrieux

L'équipe enseignante souhaite faire vivre ce beau projet aux élèves. Malgré des recherches actives pour son financement, nous manquons encore de moyens...

Pour mener à bien ce projet, l'école a besoin de tous les soutiens.

Appel aux dons

Dans des conditions pour les particuliers et les entreprises (66% particuliers, 60% entreprises)

<https://urlz.fr/uvOu>

Si vous préférez, vous pouvez déposer votre don dans la boîte aux lettres de l'école.

Merci pour votre aide !

PETITE ENFANCE

Trouver un mode de garde pour son jeune enfant est parfois très compliqué, malgré un contexte marqué de baisse de la natalité.

Pour faire face à cette situation, les élus du territoire Val de Saône ont porté une réflexion à l'échelle intercommunale sur la mutualisation de places dans les crèches existantes au sein d'une SPL (Société Publique Locale).

Nous remercions les 23 familles qui ont répondu au questionnaire diffusé sur Klassly cet automne.

Nous retiendrons de ces réponses que leurs enfants étaient principalement gardés par une assistante maternelle (50%) puis en crèche associative (25%). Il faut souligner un intérêt manifeste pour un partenariat avec deux des communes inscrites dans le projet de SPL : Albigny-sur-Saône et Curis-au-Mont-d'Or. La commune de Chasselay plébiscitée également n'est, pour l'heure, pas intégrée dans ce projet co-porté par la Métropole. Le projet devra naturellement garantir l'équilibre de places mises à disposition entre les communes.

RAMMO D'OR



Le Rammo d'Or est un relais petite enfance géré par une association intercommunale regroupant cinq communes des Monts d'Or : Poleymieux-au-Mont-d'Or, Curis-au-Mont-d'Or, Saint-Romain-au-Mont-d'Or, Saint-Germain-au-Mont-d'Or et Albigny-sur-Saône.

Il s'agit d'un lieu d'écoute, de rencontre et de partage destiné aux assistants maternels, aux parents et aux enfants.

Les parents en recherche d'un mode d'accueil ou ayant des questions relatives au contrat de travail peuvent prendre rendez-vous auprès de la responsable : rammodor69@gmail.com.

Des conférences et spectacles gratuits à destination des familles sont également proposés ponctuellement. N'hésitez pas à consulter régulièrement le site pour découvrir les prochaines affiches.

INFOS

Consultez les plannings des ateliers et temps collectifs sur le site internet : rammo-d-or.com

Expression politique

Saint Germain Ecologique et Solidaire

GROUPE MAJORITAIRE

Les règles préélectorales nous interdisent de publier une communication. Nous sommes limités et ne pouvons partager avec vous notre enthousiasme face aux dernières réalisations de ce mandat.

Saint Germain s'engage

GROUPE NON MAJORITAIRE

Vite, vite, vite...

Ces 12 derniers mois, la municipalité a soudainement réalisé que la fin de son mandat approchait. De multiples décisions ont alors été prises en catastrophe : supprimer le dépose-minute face à l'école et aggraver les difficultés de stationnement ; vendre bien trop tôt l'ancienne mairie à côté de l'église pour un montant ridicule (378 000 € au lieu de 840 000 € en valeur réelle) ; vendre le jardin pédagogique pour faciliter la construction en face de l'école d'immeubles avec 15 logements ; tenter d'établir une relation avec des commerçants abandonnés à leur sort depuis 2020 ; tenter de réamorcer ce que nous avons réalisé en 2014-2020 qui avait été supprimé depuis 5 ans : pot convivial pendant le marché, retransmission publique d'événements sportifs, chaises à disposition dans le Pré des Anglais (sauf que nous les rangions le soir)... Pourquoi cette agitation soudaine et ces décisions à l'emporte-pièce ? On vous laisse deviner...

Si vous ne trouvez pas ? Rdv sur www.SGMO.info

BIBLIOTHÈQUE

LE RÉSEAU DE MÉDIATHÈQUES EST OPÉRATIONNEL

La bibliothèque de Saint-Germain est désormais connectée au RéSô ! Un seul abonnement, gratuit, vous donne accès aux 14 médiathèques du Val de Saône et à leurs 100 000 documents (livres, CD, DVD, jeux). Vous pouvez emprunter et rendre vos documents partout, réserver des titres dans les autres médiathèques du réseau, et profiter d'une offre culturelle renforcée.

Découvrez aussi notre offre numérique gratuite : cinéma, presse, formation en ligne, jeunesse... plus d'informations auprès de vos bibliothécaires et sur notre site internet.



INFOS

mediatheques-valdesaone.fr

ATELIER AQUARELLE À LA BIBLIOTHÈQUE



Le 5 décembre dernier, l'auteur et illustrateur Vincent Beaufrère a donné de précieux conseils à un petit groupe débutant en aquarelle.

Une rencontre rendue possible grâce à la programmation culturelle dynamique de notre nouveau réseau de bibliothèques !

MUSIQUE ET CULTURE DE ST GERMAIN, L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Un splendide concert de Noël a conclu cette fin d'année avec un très beau programme varié, du classique au jazz à la musique actuelle, ainsi que de beaux ensembles intergénérationnels, ici sur We are the World. Bravo à tous les participants !
Les prochains concerts : Concert Rock le 7 mars et Concert Chorale et Acoustique le 21 mars en salle G. Brassens.



LES PIANISSIMES

RETOUR SUR 2025 ET PREMIERS ÉCHOS DE 2026



2025 fut une très belle année pour les Pianissimes. A Saint-Germain-au-Mont-d'Or, deux dates, deux registres différents, deux concerts complets ! Après un magnifique récital Bach/Chopin du pianiste Florian Caroubi en mars, nous avons été très heureux de vous retrouver en juin, au Domaine des Hautannes, pour un concert/spectacle en plein air autour des chansons de Véronique Sanson et Michel Berger.

En décembre, la jeune et talentueuse pianiste Julie Haismann nous a offert un merveilleux moment de musique rempli de sensibilité et de passion, dans le cadre intimiste de la salle Brassens.

En 2026, nous continuons sur cette lancée avec à nouveau deux beaux rendez-vous musicaux programmés dont un concert en plein air au Domaine des Hautannes, le vendredi 26 juin à 20h. A cette occasion, nous aurons la chance d'accueillir Kim Bernard, jeune pianiste prodige qui navigue avec une élégance naturelle entre répertoire classique et jazz.



INFOS
Réservations : www.pianissimes.org

REJOIGNEZ-NOUS !

En rejoignant notre équipe, vous vivrez le festival de l'intérieur, partagez des moments uniques avec les artistes et le public, et contribuerez concrètement à faire rayonner la musique classique et les jeunes talents. Que vous ayez quelques heures ou plusieurs jours à offrir, votre aide sera précieuse et chaleureusement accueillie. Venez vivre cette belle aventure humaine et musicale avec nous !

A LA GARE, MYET AUX MANETTES D'UN VOYAGE IMMOBILE DANS LES MONTS D'OR

Le projet : en 2023, la municipalité souhaite faire réaliser une fresque dans le passage souterrain de la gare. Ce projet artistique est l'occasion d'impliquer les habitants : **vous avez été 750 à voter pour choisir les thèmes de cette œuvre et l'artiste qui la réaliserait !** Myet, saint-germinois et graffeur professionnel depuis une dizaine d'années, a remporté la majorité des suffrages. Il a posé la dernière couche de vernis en décembre 2025, pour nous dévoiler une évocation de la biodiversité des Monts d'Or portée par deux passagers contemplatifs... une ode au voyage et à la beauté des paysages !



« **Ma démarche :** à partir du cahier des charges, j'observe l'environnement, le format et ses contraintes, je recherche quelque chose de cohérent. Je fais un croquis rapide, puis vient le travail préparatoire, exclusivement en numérique, ce qui permet de faire facilement des retouches. Cette fresque est structurée autour d'une fausse symétrie. »

J'ai lié le voyage à la demande initiale, qui était de représenter la biodiversité et le patrimoine des Monts d'or. Pour bien représenter les espèces présentes, je me suis documenté auprès du SMPMO, afin d'avoir des références fiables et locales. Et pour les personnages, j'aime demander à mes proches, ma famille, mes amis... Je leur explique mes idées, les émotions que j'ai envie de transmettre. Il y a toujours une pointe de nostalgie dans mes portraits, de sérénité, l'idée de divaguer... qui se retrouve dans le regard un peu rêveur de mes personnages. »

« **Ma technique :** je peins essentiellement à l'aérosol, avec des embouts spéciaux pour faire des traits plus ou moins fins, ensuite c'est une question de dextérité : la manière dont on appuie, la vitesse, la distance par rapport au mur... »



« **Mon parcours :** j'ai fait un CAP signalétique enseigne et décors, qui m'a donné de premières bases de graphisme et histoire de l'art, mais il n'y avait pas de création. Je me suis orienté vers un bac pro en communication visuelle, puis BTS et une licence pro en design graphique, qui m'ont beaucoup apporté en références artistiques, sur la conception, les outils numériques... Je dessinais beaucoup petit, mais j'ai arrêté en commençant mes études, et même aujourd'hui je dessine rarement ! Je peins mais je ne dessine pas. J'ai appris par moi-même, en regardant des vidéos d'artistes, de peintres... Dans le milieu du graff, il y a presque autant d'autodidactes que de personnes avec une formation artistique. Beaucoup ont appris tout seuls, par passion. »

« **Ce qui m'a donné envie :** je faisais du basket et du foot avec mon frère à Croix-Rousse, et quand on allait jouer, il y avait des groupes qui venaient avec une enceinte, ils arrivaient à 10 et ils peignaient sur les murs... ç'avait l'air génial ! Je suis allé acheter des bombes de peinture, j'ai essayé comme ça, j'ai peint à droite à gauche. J'avais des copains plus orientés lettrages, typo, mais moi j'étais plus dans les personnages. Je me suis beaucoup entraîné dans une usine désaffectée pas loin d'ici. »

A venir : de nombreuses espèces et symboles se cachent dans la fresque... une plaque explicative vous les dévoilera bientôt !

ATELIER GRAFF AVEC LE CMJ



Les enfants du CMJ ont pu mettre la main à la pâte ! Le 22 novembre, ils ont retrouvé Myet pour une présentation de son travail, et se sont essayés à la peinture à la bombe.

Associations

GRAINS COMMUNS



Vous êtes déjà plus d'une centaine de Saint-Germinoises à avoir adhéré à l'association Grains Communs ! Autant de Grains précieux pour faire pousser le projet de café associatif sur la commune, nous vous remercions chaleureusement pour votre soutien.

Après 4 éditions de bars éphémères organisées en 2025, nous poursuivons ces événements en 2026 pour venir à votre rencontre et vivre de sympathiques moments de convivialité.

Pour mémoire, l'association Grains Communs a été créée au printemps 2025, de la volonté d'habitants-e-s de voir naître un café associatif et plus largement un lieu de vie, de rencontres et de culture dans la commune. Vous souhaitez mettre votre grain de sel dans l'aventure ? Contactez-nous pour adhérer à l'association ou pour rejoindre l'équipe projet.



INFOS

grainscommuns@gmail.com

À RETENIR

Vendredi 27 février à partir de 17h > Bar Éphémère, bar de la salle Maryse Bastié

LA P'TITE FRIPOUILLE

La P'tite fripouille a déménagé !

Venez découvrir notre nouveau lieu, plus proche des commerces et des activités de la commune.

Désormais installée au Pôle Jeunesse, 2 chemin de maintenance, nous continuons à vous recevoir sur les mêmes horaires :

- les 1^{ers} mercredis du mois de 9h30 à 12h
- les 1^{ers} samedis du mois de 10h à 12h30

Si vous ne connaissez pas encore le concept, La P'tite fripouille c'est la bibliothèque du vêtement enfant. On emprunte ce dont on a besoin et on rend/donne ce qui est encore portable.



INFOS

Adhésion : 10€/an

laptitefripouilledestge@gmail.com

LUDOTHÈQUE BONNE PIOCHE



Venez profiter des animations de l'année 2026 :

- Concours de puzzle le dimanche 8 mars avec le Sou des écoles, inscription sur internet.
- Soirée jeux le vendredi 27 mars.
- Après-midi jeux à la bibliothèque.



INFOS

Inscription concours de puzzle : sou-des-ecoles-sgmo.sumups-tore.com/article/inscription-concours-de-puzzle



Retrouvez-nous pendant la fête de Saint-Germain-au-Mont-d'Or organisée par la mairie. Nous serons également présents pendant la kermesse de l'école Dolto avec le Sou des écoles, mais aussi lors de la deuxième édition du Festival jeux de Saint-Germain-au-Mont-d'Or, le samedi 11 juillet au domaine des Hautannes.

À RETENIR

Dimanche 8 mars > Concours de puzzle
Vendredi 27 mars > Soirée jeux
Samedi 11 juillet > Festival jeux
Domaine des Hautannes

CHERS VOISINS

L'association Chers voisins a rendu les clés de la Maison des Projets mais l'activité continue !

Amoureux de la nature, cultivez votre lopin de terre, en lisière de forêt, pour 35€ par an à l'Association Chers Voisins !



INFOS

Alain CALAIS : 06 24 45 16 21.

TOUR EVASION VTT



Oyez, oyez, au pied de la tour féodale nos jeunes chevaliers et notre chevalière, équipés et casqués, chaque mercredi matin, se préparent à vivre de splendides aventures en pleine nature. La section VTp'Tits (6-9 ans) qui a démarré en septembre peut encore accueillir de nouvelles recrue(s)...



INFOS

tourevasionvtt@gmail.com

SAÔNE MONT D'OR FOOTBALL CLUB

Le Saône Mont d'Or Football Club est un acteur majeur de la vie sportive locale, accueillant chaque saison enfants, jeunes et adultes, garçons et filles au sein de ses différentes sections. Le club s'appuie sur une école de football dynamique pour former les plus jeunes, un pôle foot compétition pour les licenciés engagés dans les championnats, une section féminine en plein développement, ainsi qu'une section foot adapté favorisant l'inclusion par le sport. Porté par l'engagement de ses bénévoles et éducateurs, le Saône Mont d'Or FC transmet des valeurs de respect, de convivialité et de performance, au service de tous les publics.

« Le SMO FC, le foot pour tous ! »

Retrouvez-nous chaque week-end aux bords de nos terrains à Quincieux ou Couzon.



ATEMI



Arts, Techniques, Energétiques, Martiales, Internes est une association sous loi 1901 existant depuis 1983, forte d'une centaine d'adhérents par saison.

Nous enseignons divers arts martiaux du sud-est asiatique aux enfants, aux ados, aux adultes et au troisième âge, tout du moins pour ce qui est des pratiques énergétiques comme le qigong, le yang sheng et l'aspect « détente » du tai chi chuan.

Notre association propose à ses adhérents une formule inédite : la cotisation ouvre tous les cours, autant de fois que le désirent les élèves. L'association ne mandate que des enseignants diplômés, détenteurs non seulement de connaissances techniques, mais aussi physiologiques et biomécaniques tout autant que pédagogiques.

Le début d'année est propice aux inscriptions : n'hésitez pas à nous contacter et suivre sans frais, des cours à l'essai dans chacune de nos disciplines.

INFOS

04 78 91 45 50

www.atemimontdor.com

MONQUI PONG



L'année 2025 a encore été une année déterminante pour le développement et la consolidation de l'association. Cette saison 2025-26 qui a débuté voit le club franchir encore des marches importantes dans son développement :

- L'association a créé un deuxième emploi à temps plein d'éducateur sportif : Julien LAYADI (le premier à droite sur la photo de groupe) rejoint Dimitri DUFLOT pour constituer un super duo d'entraîneurs diplômés, compétents et ultra-motivés au service de tous nos adhérents
- Un nouveau grand projet a été lancé : MONQUI PONG CONTENDER 2026, premier Tournoi National homologué organisé par Monqui Pong, aura lieu les 23 et 24 mai au gymnase de QUINCIEUX. Le tournoi devrait accueillir environ 200 joueurs venant d'un peu partout en France pendant le week-end de la Pentecôte. L'association cherche d'ailleurs des SPONSORS (avis aux différents acteurs commerciaux de notre zone géographique, commerçants, hôtellerie-restauration, producteurs locaux et autres entreprises) pour cet événement qui sera largement relayé sur nos réseaux sociaux, chaîne Youtube et sur les médias (presse régionale et médias spécifiques à notre sport).

INFOS

Continuez de suivre MONQUI PONG

www.monquipong.fr

[f](#) [yt](#) [monquipong](#)

LA VILLE À VÉLO

la ville à vélo

Les cyclistes et non-cyclistes de Saint Germain au Mont d'Or ont été invité-e-s à répondre à une enquête nationale pour exprimer leur ressenti lors de leurs déplacements à vélo. Record de participation cette année puisqu'on passe de 7 réponses en 2021 à 75 contributions ! Bravo ! Saint Germain obtient le score C au baromètre national organisé par la Fédération des Usagers de la Bicyclette. Pour consulter les résultats : www.barometre-velo.fr

Saint-Germain-au-Mont-d'Or
75 contributions



PLUIFOT FAVORABLE





Heureuse surprise

Bienvenue à Ismaïl, un bébé qui a vu le jour le 31 décembre dans notre commune !

FÉVRIER

Dimanche 22 février :

- Sortie ornithologique, 14h30, parvis de la mairie

Vendredi 27 février :

- Bar Éphémère de l'association Grains communs, à partir de 17h, salle Maryse Bastié
- Apéro philo, 18h, bibliothèque

MARS

Dimanche 1^{er} mars :

- Concert des chœurs L'Octave et Block Notes, 17h, église de Saint Germain au Mont d'Or

Lundi 2 mars :

- Conseil municipal, 20h, salle du Conseil en mairie

Mardi 3 mars :

- Atelier mémoire, 9h30, pôle Maintenu

Samedi 7 mars :

- Samedi conté, 11h, bibliothèque
- Concert rock organisé par Musique et culture, à partir de 18h30, salle Georges Brassens

Dimanche 8 mars :

- Concours de puzzle du Sou des écoles et de la ludothèque, de 14h à 17h30, salle Maryse Bastié

Mardi 10 mars :

- Atelier écriture, 18h30, bibliothèque
- Atelier mémoire, 9h30, pôle Maintenu

15 et 22 mars :

- Élections municipales et métropolitaines, groupe scolaire Françoise Dolto

Mardi 17 mars :

- Atelier mémoire, 9h30, pôle Maintenu

Vendredi 20 mars :

- Conseil municipal, si l'élection est acquise au 1^{er} tour, 20h, salle du Conseil en mairie
- Atelier aquarelief, 14h, bibliothèque
- Journée nationale des ATSEM, groupe scolaire F. Dolto

Samedi 21 mars :

- Club lecture, 9h, bibliothèque

Mardi 24 mars :

- Atelier mémoire, 9h30, pôle Maintenu

Vendredi 27 mars :

- Conseil municipal, si l'élection est acquise au 2nd tour, 20h, salle du Conseil en mairie
- Soirée jeu organisée par la ludothèque La bonne pioche, à partir de 19h, pôle Maintenu

Samedi 28 mars :

- Concert de l'Orchestre Lunae, précédé du Quatuor Wassily, 20h30, salle Maryse Bastié
- Chasse aux œufs d'Acti'jeunes

AVRIL

Samedi 4 avril :

- Samedi conté, 11h, bibliothèque

Mardi 7 avril :

- Atelier écriture, 18h30, bibliothèque

Vendredi 24 avril :

- Apéro philo, 18h, bibliothèque

Samedi 25 avril :

- Repas et soirée dansante du Sou des écoles, 19h, salle Maryse Bastié

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE : 04 78 91 25 21 - secretariat@sgmo.org

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :
9h - 12h30 / 13h30 - 17h

Mardi : 9h - 12h30 / Fermée l'après-midi

SERVICE SOCIAL : social@sgmo.org

POMPIERS 18 / GENDARMERIE 17 / SAMU 15

MAISON MÉDICALE DE GARDE 15

PERMANENCES SECOURS POPULAIRE

1^{er} et 3^e mercredi du mois.

Petit Centre, 13 rue Raymond Mathieu. 07 69 00 88 24

MESSE

Messe à Saint-Germain-au-Mont-d'Or le 3^e dimanche du mois à 9h. Une assistance paroissiale est présente à Neuville-sur-Saône les mardis et jeudis de 9h à 17h.

Pour tous renseignements vous pouvez appeler le 07 67 20 08 98 ou consulter le site valdesaone.info

RAPPEL

Hauteur des haies : 2 mètres

Feux de végétaux interdits, cause de pollution aux particules fines.

Horaires d'utilisation des outils bruyants : en semaine 8h30-12h, 14h30-19h30, samedi 9h-12h, 15h-19h, dimanche et jours fériés 10h-12h

Merci de rentrer les bacs de vos poubelles après la collecte.

COLLECTE DE DÉCHETS VERTS

Les samedis 28 mars, 11 avril, 25 avril, 9 mai, 23 mai, 6 juin sur les sites d'Albigny et de Quincieux.

Plus d'informations sur www.grandyon.com/mes-services-au-quotidien/gerer-ses-dechets/jeter-ses-dechets-verts ou sur la page « Déchets » du site de la mairie.

DÉCHETTERIE GENAY :

Horaires d'hiver à partir du 1^{er} novembre

Lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h

Samedi : 9h-17h - Dimanche : 9h-12h

FERMETURE LES JOURS FÉRIÉS



SGMO

Le Petit Potin

Saint-Germain-au-Mont-d'Or

[@SGMO69](https://www.facebook.com/SGMO69)

[@saint_germain_au_mont_d_or](https://www.instagram.com/saint_germain_au_mont_d_or)



Le Petit Potin est édité par la commune de Saint-Germain-au-Mont-d'Or.

Directrice de la publication : Béatrice Delorme (Maire)

Imprimé sur papier recyclé

Création [rougevert](http://rougevert.fr) | 04 74 60 36 38 | www.rougevert.fr